



La poussée venue du Nord, jointe au débordement des lignes de Bloné, rend peu prudent de tenir plus longtemps à Varsovie. Le retrait est volontaire, et s'effectue en bon ordre. Tout ce qui pourra servir à l'ennemi a été préalablement enlevé.

Sobstiner dans une défense trop prolongée, c'est risquer l'écrasement complet de plusieurs corps d'armée, et faire le jeu des Allemands, dont le but, à l'heure actuelle, est manifestement de mettre hors de cause une partie de l'armée russe. Le haut commandement russe prend donc la sage décision de replier progressivement la grande majorité de son dispositif, sans le laisser entamer.

Cette résolution conduit, en trois mois, à l'abandon des Karpatines, de Przemyśl, de Lemberg et d'une partie de la ligne du Dniester. La ligne russe est progressivement repoussée sur la ligne ferrée Vngorod-Lublin-Kholm, tandis que la gauche se maintient derrière Zolota-Lipa et le cours moyen du Dniester. Ces mouvements s'exécutent dans un ordre parfait. Tout le matériel de guerre et les approvisionnements sont évacués en temps utile.

Rendant hommage à la valeur et la ténacité des Russes, le Bulletin des Armées, en conclusion, dit : « L'histoire montre que si les armées russes sont actuellement dans une situation difficile, les raisons en sont purement matérielles et destinées à disparaître dans un délai relativement court. Elles se sont acquies des droits coloniaux à la confiance et à la reconnaissance des autres alliés. D'ailleurs, dans une guerre de longue durée comme celle-ci, le meilleur gage de succès d'une nation réside dans sa cohésion et sa force morale. Le tsar, le gouvernement et le haut commandement russes, aussi bien que toutes les classes du pays, conservent une foi ardue dans la victoire finale. »

**L'offensive austro-allemande est brisée sur plusieurs points**

Le correspondant du Daily Express à Genève télégraphie, à la date du 28 juillet :

Des télégrammes d'Innsbruck annoncent qu'au nord-est de la frontière de Pustuck à Ostrotenka, l'offensive allemande a été brisée. Les Allemands ont été rejetés de l'autre côté de la Narew, à Rozan, et les Russes les poursuivent dans la direction de Prasnysz.

Les Russes ont opéré une contre-attaque à Novogorod, au confluent de la Pissa et de la Narew. Les Allemands ont perdu douze mille hommes à cet endroit.

Au sud de Lublin et de Cholm, les Autrichiens sont repoussés depuis quelques jours et ils ont été obligés d'évacuer des positions fortifiées.

En Bukovine, sur le front de Zaleschki, les Autrichiens ont battu en retraite de l'autre côté du Pruth.

**Les opérations de février à juillet**

Paris, 30 juillet.

Le Bulletin des Armées dans son numéro du 31 juillet, consacre un long développement aux opérations russes de février à juillet 1915.

Le Bulletin des Armées relate les victoires de Borjomi, des Lacs Mazuriques, la retraite qui s'ensuivit, la victoire de Prasnysz et l'avance victorieuse de l'aile gauche russe jusqu'aux confins des montagnes de la Hongrie en mars. Passant ensuite à l'offensive allemande en Courlande, en avril, le Bulletin signale le gros effort des Allemands sur le front de Galicie, et parle de la bataille de la Dunaïca.

Neuf divisions d'infanterie, dit le Bulletin, sont transportées du front français dans la Galicie occidentale. Au début de mai, une attaque extrêmement violente, appuyée par une artillerie formidable, amène un réajustement des lignes russes au saillant qu'elles formaient le long du cours inférieur du Dunaïca. Malgré les pertes subies, il n'y a pas à proprement parler une rupture du front, mais le mouvement de recul s'est suffisamment propagé en largeur, pour mettre en

danger les ailes des armées adjacentes. D'autre part, l'insuffisance quantitative de leur artillerie et surtout celle de leurs approvisionnements en munitions, ne permet pas aux Russes de rétablir la situation par une contre-offensive.

Pétrograde, 30 juillet.

Au début de la guerre, la question de savoir s'il fallait défendre Varsovie et la Vistule, divisait l'opinion militaire russe. Les Russes ont donc gagné une année avant d'adopter le front qu'ils se proposaient en 1910, et auquel les Allemands songeaient déjà en 1880.

Pétrograde, 30 juillet.

L'Invalide Russe, organe du ministère de la Guerre, écrit :

Pour garder Varsovie, la ligne de la Vistule et des fortifications dans les temps de paix, nous ne négligeons de nombreux avantages de notre front principal. Cet état de choses ne peut pas durer et demande à être modifié, notamment par l'abandon de Varsovie et de la ligne de la Vistule. Il nous faut en outre gagner du temps pour compléter les stocks de munitions de l'armée. Il nous faut, par notre retraite, forcer l'ennemi à épuiser ses communications, à dépenser de grands efforts pour assurer leur sécurité, et le fatiguer lui-même par des combats d'arrière-garde et par nos contre-attaques.

**La question des munitions est la plus importante**

Pétrograde, 30 juillet.

On fait remarquer que la Russie, dans cette course à longue distance qui est la guerre actuelle, n'a besoin que de reprendre haleine. Elle le fera en se fournissant d'armes et de munitions de l'étranger, mais à quel prix devra-t-elle se procurer ces munitions ?

On ne saurait trop insister sur ce fait que les objets furent un élément décisif au cours de cette année en la Russie, para en Pologne les coups de son adversaire. Il est vrai que virtuellement l'armée autrichienne presque entière, plus de 70 divisions allemandes ont été massées contre la Russie. Pourtant, ce ne sont pas les hommes qui fixent la destinée, ce sont les munitions.

**La militarisation des usines**

Pétrograde, 30 juillet.

Les Octobristes ont déposé sur le bureau de la Douma un projet tendant à la militarisation de la plupart des usines et des fabriques privées.

**Dans la Mer Noire Quarante voiliers chargés de charbon détruits par les torpilleurs russes**

Pétrograde, 30 juillet.

L'Amirauté russe fait le communiqué officiel suivant :

Dans la mer Noire, le 25 juillet, nos torpilleurs ont anéanti, dans la région houillère, quarante voiliers chargés de charbon, et ont détruit l'installation d'un nouveau puits et d'un pont suspendu.

**Les Pertes allemandes s'élèvent à plus de 3.500.000 hommes**

Londres, 30 juillet.

Le correspondant de Copenhague au Daily Mail :

Les vingt dernières listes des pertes prussiennes, numérotées de 264 à 283, contiennent les noms de 112.523 tués, blessés ou disparus, hommes et officiers.

Parmi eux, il y a cinq généraux tués.

Le total des pertes prussiennes est ainsi élevé à 3.510.770.

Les pertes allemandes s'élèvent à plus de deux millions et demi et en ajoutant les listes non encore publiées, les pertes exactes doivent être évaluées à plus de trois millions et demi.

**Les Opérations en Mésopotamie**

Communiqué officiel anglais

Londres, 30 juillet.

Après l'affaire accomplie dans le voisinage de Nasiriyeh, le 24 juillet, les Turcs en route ont battu en retraite vers le Nord à plus de 25 milles. Ils avaient perdu 2.500 hommes blessés et prisonniers. Les prisonniers comprennent 41 officiers, 600 hommes, 400 chevaux.

Nous avons pris un canon de 40 livres, 12 pièces de campagne, 2 de montagne, plusieurs mitrailleuses, 4.000 cartouches, 300.000 cartouches, ainsi que des explosifs, des bombes et d'autres fournitures d'artillerie.

Les pertes britanniques sont de 561 hommes, dont 9 officiers tués et 27 blessés.

**Dans le Caucase**

Communiqué officiel russe

Pétrograde, 30 juillet.

L'état-major de l'armée du Caucase fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région du littoral, de forts éléments de reconnaissance turcs ont tenté de dépasser nos postes-avancés. Ils ont été rejetés par notre feu.

Dans la direction d'Olly, fusillée. Sur le reste du front, aucune action.

**L'Italie contre l'Autriche**

**Les Allemands expulsent du Luxembourg le représentant diplomatique de l'Italie**

Genève, 30 juillet.

Le comte della Torre, représentant diplomatique d'Italie au Luxembourg, qui était resté dans la capitale luxembourgeoise après la rupture des relations diplomatiques entre Berlin et Rome, a été expulsé des autorités allemandes de la ville.

On estime que l'Italie a subi une perte de 20 millions de francs par l'expulsion du comte della Torre.

**Les Italiens avancent irrésistiblement**

Genève, 30 juillet.

On mande de Laibach à la Tribune de Genève :

Pour le plateau de Dobardo, les Italiens pour pouvoir procéder à leurs travaux de fortifications, maintiennent un feu d'artillerie intense contre les positions ennemies.

Depuis le 17 juillet, sur un front de cent vingt kilomètres, les Italiens ont progressé d'environ sept kilomètres sur l'Isonzo et de dix kilomètres sur le reste du front.

On estime pendant ces dernières quinze jours les Autrichiens ont perdu de 75 à 80.000 hommes.

Depuis le 28 au matin, les Italiens sont complètement maîtres du haut Pal et continuent à progresser vers les hauteurs malgré un feu violent.

Les Autrichiens ont encore reçu des renforts qui se répartissent de la façon suivante :

Deux divisions sur le front Plava-Podgora, une division et demie sur le plateau de Dobardo pour défendre Trieste, une division au sud de l'Isontina et une division au confluent de l'Isonzo et de l'Idria.

**Les batailles de l'Isonzo**

Rome, 30 juillet.

L'agence Stefani donne des détails sur les batailles de l'Isonzo :

« Le succès de l'offensive énergique et résolue de la part de nos incomparables héros depuis plusieurs jours, sur la ligne Isonzo et sur tout le plateau du Carso, a causé de graves pertes à l'ennemi. Les combats sanglants qui marquent les ces constats affirment la grande bravoure de notre artillerie, de notre infanterie. L'emploi de canon lourds et de campagne n'aurait pas pu donner des résultats meilleurs. Selon les témoignages concordants de prisonniers ennemis, les Autrichiens nichés dans le défilé de leurs tranchées, favorisés par des positions dominantes ou boisées, engagés avec l'ordre de ne pas se retirer, ont été tués, furent tués, furent tués par le tir précis de nos troupes, et furent tués par des débris désorganisés par l'impétuosité irrésistible de notre infanterie. Les prisonniers faits en grand nombre chaque jour déclarent que les pertes de nos troupes sont énormes, mais que nous sommes toujours terrifiés et très meurtriers. »

Un officier hongrois a déclaré : « Je ne croyais pas que nous aurions pu tirer avec autant de rapidité, presque comme avec des mitrailleuses. »

En effet, nos braves artilleurs s'étaient levés les premiers et ont tiré avec une rapidité, de manière que celles-ci furent trouvées complètes de cadavres massacrés par les explosifs. Les troupes ennemies, favorisées par les troupes pendant leur marche en avant, se sont vu les positions conquises. Les Autrichiens tentent à maintes reprises, des contre-attaques en grande nombre, avec l'ordre de ne pas se retirer. L'infanterie, de même que l'action merveilleuse de l'artillerie pendant des marches en avant, faites surtout à découvert et à proximité du feu ennemi, montrent les succès de l'infanterie, qui a vaincu la force au prix de sacrifices sanglants beaucoup de tranchées et y restant près de deux jours.

Les contre-attaques, supportant avec fermeté et abnégation des pertes non légères.

**Les Pertes allemandes s'élèvent à plus de 3.500.000 hommes**

Londres, 30 juillet.

Le correspondant de Copenhague au Daily Mail :

Les vingt dernières listes des pertes prussiennes, numérotées de 264 à 283, contiennent les noms de 112.523 tués, blessés ou disparus, hommes et officiers.

Parmi eux, il y a cinq généraux tués.

Le total des pertes prussiennes est ainsi élevé à 3.510.770.

Les pertes allemandes s'élèvent à plus de deux millions et demi et en ajoutant les listes non encore publiées, les pertes exactes doivent être évaluées à plus de trois millions et demi.

**Dans les Flandres**

**Communiqué officiel anglais**

Londres, 30 juillet.

Le feld-marchal French fait le communiqué officiel suivant :

Les opérations de mines se sont poursuivies activement sur les deux côtés, ces derniers jours, avec, par intervalles, des engagements d'artillerie sans attaques d'infanterie.

Les Allemands ont fait exploser trois mines dans la région de Saint-Eloy, une près de Givenchy. Une seule a causé des dégâts et ces dégâts ont été faibles.

Le 26 juillet, nous avons fait exploser une mine, au nord de Zwarteleen, à dix-huit cents mètres de parapets allemands.

Le 26 juillet, un avion allemand a abattu un appareil allemand. Lequel est tombé dans nos lignes, près de Zillebeke.

Un navire français et des aviateurs alliés ont bombardé Zeebrugge.

Londres, 30 juillet.

On annonce qu'un navire de guerre français a canonné Zeebrugge vendredi dernier. Un contre-torpilleur allemand aurait été fortement endommagé.

Des aviateurs alliés ont également lancé de nombreux obus sur cette place.

Londres, 30 juillet.

On mande de Rotterdam au « Daily Mail » que jeudi, vers 11 heures du matin, des aviateurs alliés ont fait un raid sur Zeebrugge et Knokke, et ont causé de graves dégâts au mole qui traverse le canal maritime.

**Huit Soldats russes s'évadent d'Allemagne**

Brest, 30 juillet.

Huit soldats russes, décorés de la Médaille militaire, qui sont évadés d'un camp allemand, où ils avaient été internés, viennent d'arriver à Brest.

**Les Etats-Unis et l'Allemagne**

**C'est l'opinion de son pays qu'a exprimée le président Wilson**

Londres, 30 juillet.

On mande de New-York au Daily Telegraph :

Les commentaires de la presse officielle allemande sont interrompus comme un désir de créer cette impression que les Etats-Unis ne sont pas réellement sérieux et que le président Wilson se livre uniquement à un jeu politique au profit de son parti.

Il y a là une immense illusion qu'il conviendrait de dissiper, parce que le président Wilson, si l'on met à part les germano-américains, n'exprime jamais l'opinion de son pays avec plus de clarté et de précision que dans sa note sur le Lusitania.

L'idée que le gouvernement de Washington n'aurait pas l'intention de laisser propagée l'histoire de la faction allemande d'Amérique et la tactique imprudente de cette faction s'efforçant de faire d'ici par les électeurs leur politique au gouvernement, qui tendent au vif l'opinion américaine tendant à raffermir plutôt qu'à diminuer la résolution de la majorité des Américains qui parlent, sur l'agression allemande, tout à fait les idées des alliés.

**On prend des mesures en raison des menées allemandes**

Londres, 30 juillet.

On mande de New-York au Daily News :

Mandés des agitateurs allemands s'accrochant à un ordonnance les mesures les plus sévères pour la protection des personnes et des biens, ainsi que pour celles de fabriques de munitions.

La vente des armes et des explosifs est interdite. On a renforcé le service d'ordre qui veille à la sécurité du président Wilson.

De sérieuses précautions sont également prises autour de la personne de M. Rockefeller, directeur de la Standard Oil.

**Comment fut arrêté le meneur de la grève de Bayonne**

Londres, 30 juillet.

La grève des 5.000 ouvriers de la Standard Oil, à Bayonne (New-Jersey) avait pris fin à la suite de l'arrestation du meneur principal, l'Autrichien Baly.

Le fait exactement dans quelles circonstances, d'après le Daily News and Leader, M. Eugene Kinkead, précédemment membre du Congrès américain, et maintenant sheriff du Comté d'Essex, s'est rendu sans armes au milieu des grévistes après leur attaque des usines où trois d'entre eux furent tués et 50 blessés.

En tant que sheriff du Comté, il demanda à être entendu dans l'intérêt commun.

L'Autrichien Baly refusa de l'écouter, et incita les ouvriers à l'expulser.

M. Kinkead, brusquement, sauta sur Baly, le boxa, le secoua fortement, et lui mit les menottes avant que la foule put se rendre compte de ce qui se passait.

Elle le laissa tomber, comme le sheriff emmena son prisonnier sans l'ingérer.

M. Kinkead vit ensuite les fonctionnaires de la compagnie, obtint d'eux la promesse qu'ils consentaient à un relèvement de salaire, et, après avoir donné sa parole aux grévistes qu'ils auraient satisfaction.

**Trieste n'a plus que 40.000 habitants**

Rome, 30 juillet.

Le dernier recensement hebdomadaire parmi la population de Trieste pour la distribution des cartes de pain, a fait constater que la population était réduite à 40.000 habitants.

**Un député qui fait son devoir**

Milan, 30 juillet.

Le député Bevione, leader du parti national interventionniste, adversaire de M. Giolitti, actuellement officier dans les troupes alpines, vient de recevoir la Médaille pour mérites de guerre.

**Dans l'Adriatique**

**Communiqué officiel de la Marine**

Rome, 30 juillet.

L'état-major de la Marine fait le communiqué officiel suivant :

L'ennemi a essayé, hier matin, de reprendre en sa possession l'île Pelagosa en la bombardant par mer à l'aide de deux croiseurs légers et de six contre-torpilleurs, pendant qu'un détachement de mâtcolets débarquait dans l'île.

Les mâtcolets ont été repoussés avec des pertes. Quelques-uns ont été obligés de rejoindre à la nage leurs torpilleurs.

Nous avons eu deux blessés.

Signé, THAON DI REVEL

**Cinq bâtiments autrichiens bombardent Ortona**

Rome, 30 juillet.

(Officiel.)

Le 23 juillet, à l'aube, un éclaircie et quatre contre-torpilleurs autrichiens ont canonné Ortona, quelques parties du chemin de fer du littoral d'Ortona à Pedaso, et l'île de Tremil.

Deux personnes ont été tuées.

Les dégâts matériels sont de faible importance.

**Un Médecin allemand rend hommage aux qualités du soldat français**

Zurich, 30 juillet.

Dans le Tag de Berlin, le docteur Deltus rend hommage aux qualités du soldat français :

« Le soldat français, dit-il, a une supériorité manifeste sur les autres soldats, il sent qu'il est citoyen de son pays, au lieu d'être une machine obéissant aveuglément à la discipline. »

Il comprend les devoirs que son rang de citoyen lui impose pour la défense de son pays.

C'est de ce patriotisme conscient que les Français tirent leur force de résistance, leur détermination obstinée de vaincre. Ce patriotisme leur aurait permis de soutenir des épreuves bien plus grandes encore que celles qu'ils ont subies. »

Le docteur Deltus est un médecin allemand qui, après avoir été quelque temps retenu en France, a été renvoyé en Allemagne.

**La Piraterie allemande**

**Les sous-marins ont fait 1.572 victimes**

Londres, 30 juillet.

Un document officiel déclare que 1.572 personnes qui avaient pris place à bord de navires marchands ont péri à la suite des attaques des sous-marins allemands. Dans ce nombre, on ne comprend aucune victime appartenant à des navires de guerre.

L'Allemagne envoie toujours de nouveaux sous-marins.

Amsterdam, 30 juillet.

Un sous-marin allemand de grandes dimensions, est passé par Gand lundi, se dirigeant sur Zeebrugge. C'est le deuxième sous-marin qui traversé Gand depuis un mois.

**Un chautier anglais coulé**

Londres, 30 juillet.

Le chautier anglais Young-Perry a été coulé par un sous-marin allemand dans la mer du Nord. L'équipage a été sauvé.

**En Angleterre**

**La question du service obligatoire**

Londres, 30 juillet.

Parlant aux jeunes étudiants du collège de Dulwich, lord Blyde a dit :

« Vous êtes encore trop jeunes pour vous engager, et la guerre sera probablement terminée avant que beaucoup d'entre vous aient atteint l'âge de le faire. Un seul événement nous imposerait tous le service obligatoire, ce serait une invasion, mais une pareille

éventualité est de plus en plus éloignée. Néanmoins, c'est une éventualité qui ne fait jamais perdre de vue, et si elle se réalisait, nous serions tous obligés de nous présenter pour faire notre devoir. »

**Le régime des boissons**

Paris, 30 juillet.

La délégalion représentant la Confédération des débiteurs de boissons a eu ce matin une entrevue avec M. Viviani. Le président du Conseil, après avoir écouté attentivement les réclamations qu'il émettait, sous le prétexte qu'il ne pouvait faire aucune réponse avant d'avoir consulté le ministre des Finances. Les délégués auront prochainement une nouvelle entrevue avec M. Viviani. Il semble qu'un accord pourra finalement s'établir sur certains points, les débiteurs se montrant disposés, en principe, à accepter le projet que prépare en ce moment M. Ribot, sur la codification du régime des boissons.

**M. Messimy blessé d'un éclat d'obus**

Paris, 30 juillet.

Dans les Vosges, le lieutenant-colonel Messimy a été atteint d'un éclat d'obus à la cuisse. Sa blessure, quoiqu'elle ait été grave, n'inspire aucune inquiétude. On peut espérer qu'elle lui permettra bientôt de reprendre son poste de commandant.

**La Journée Parlementaire**

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

Paris, 30 juillet.

La séance est ouverte à 3 heures 30, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

La Chambre discute le projet de loi portant modification de l'article 41 de la loi du 20 août 1871, relatif aux Contributions directes, et aux taxes assimilées de l'exercice 1916. Le projet est adopté par 491 voix contre 1.

Sur la demande de M. Albert Métin, on renvoie le projet de loi relatif au ravitaillement en blé de la population civile.

Après une intervention de M. Maurice Long, M. Maurice Villetard demande la régularisation immédiate qui empêcherait toute spéculation. Cette discussion est renvoyée à jeudi prochain.

La séance est levée à 5 heures.

**SENAT**

Paris, 30 juillet.

La séance est ouverte à 2 heures 50 sous la présidence de M. Antonin Dubost.

**Les Viandes frigorifiées**

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi autorisant l'acquisition des viandes frigorifiées.

Même déclaration que le projet de la Commission lui donne satisfaction et demande au Sénat de le voter.

M. Perchet succède à la tribune à M. Méline. Il constate également que le chèque national a été considérablement réduit par les réquisitions militaires, et dit qu'il importe d'éviter sa destruction par l'emploi des viandes frigorifiées. Il demande au gouvernement d'empêcher que les viandes frigorifiées destinées à bénéficier du remboursement des droits de douane, ne se coalisent afin de maintenir le cours de ces viandes à un taux excessif.

L'ensemble du projet de loi est voté.

**Les Droits de Douane sur le Papier à Journaux**

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi ayant pour objet de suspendre les droits d'auteurs dans le papier destiné à l'impression des journaux.

Après de brèves explications de M. Fabien Geffroy, M. Jean Morel, rapporteur, développe son rapport.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance, fixée à jeudi prochain 5 août.

La séance est levée à 6 heures 40.

**Le « Journal », de Paris change de Propriétaire**

Paris, 30 juillet.

On annonce de divers côtés que M. Charles Humbert, sénateur de la Meuse, dont on connaît le long service de journaliste dans le journal et le Parlement pour la fabrication intensive de canons et de munitions, vient, avec les concours d'un groupe d'amis, de se rendre acquiescer définitif du « Journal ».

**Shanghai ravagée par un Typhon**

Londres, 30 juillet.

Le correspondant du Times à Shanghai télégraphie le 28 qu'un typhon, le plus terrible qu'on ait jamais vu, a ravagé Shanghai.

Commencé hier un peu avant minuit, il durait encore vers 4 heures ce samedi-midi. Il est impossible maintenant d'évaluer les dommages causés et le nombre des morts, mais ils doivent être considérables.

Shanghai n'est plus qu'un amas d'arbres déracinés et de poteaux télégraphiques brisés.

De nombreuses embarcations gisent brisées le long de la côte.

Un grand navire a été fracassé contre le quai et un grand nombre de barques ont été coulées.

Ce soir, la ville est à peu près dans l'obscurité et les journaux, dans l'impossibilité d'obtenir la force électrique, ont publié des éditions réduites composées à la main.

Les Chinois estiment qu'il y a 2.000 morts.

**Une Affaire de Corruption au Japon**

Le chef du Secrétariat de la Chambre est arrêté. — La démission du ministre de l'Intérieur est imminente.

Tokio 30 juillet.

M. Hayashida, chef du Secrétariat de la Chambre des représentants, est allé chez le premier ministre venant de sa démission, puis au Parlement où il a subi un interrogatoire de dix heures, après lequel il a été écroué.

Il est compromis dans une affaire de corruption dont M. Oura, ministre de l'Intérieur, a été accusé au cours de la période électorale. La démission de M. Oura serait imminente.

**La Révolution à Haïti**

Washington, 30 juillet.

L'amiral Caperton fait savoir que son détachement de soldats et de la population de Haïti, légèr résistance dont il a eu vite raison sans éprouver de pertes.

L'amiral a procédé aujourd'hui au désarmement des soldats et de la population de Haïti.

**Un Croiseur américain à Port-au-Prince**

Washington, 30 juillet.

Le correspondant de la Tribune de New-York télégraphie que le croiseur américain Albatross est arrivé à Port-au-Prince.

**La chasse ne sera pas ouverte**

Paris, 30 juillet.

Des bruits contradictoires ont couru dans ces dernières semaines au sujet de l'ouverture de la chasse. Renseignements pris au ministère de l'Agriculture, nous pouvons assurer qu'il n'est pas question d'ouvrir la chasse cette année.

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux charges de famille a été doublé. Ainsi, ce minimum fixé à 2.500 francs sera majoré de 100 francs par mois de mobilisation du chef de famille et de 1.500 francs par mois

**La contribution de guerre sur le revenu**

Paris, 30 juillet.

La proposition de loi de M. Tournan et plusieurs de ses collègues, tendant à établir pour la durée de la guerre une contribution extraordinaire sur le revenu, a été mise en distribution.

Une modification notable a été apportée au minimum considéré comme nécessaire à l'existence. Le chiffre correspondant aux

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Paris, 30 Juillet.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

On ne signale au cours de la journée aucun engagement d'infanterie sur notre front. Les actions d'artillerie ont été assez violentes en Belgique, autour de Saint-Georges et Stenstraete, sur le plateau de Quennevières et en Champagne dans la région d'Auberive-sur-Suippe.

En Argonne Occidentale, la lutte à coups de bombes a été accompagnée de part et d'autre par une vigoureuse canonnade, particulièrement vers Saint-Hubert.

Entre Meuse et Moselle, l'activité de l'artillerie s'est concentrée dans la région du bois de Mortmare et du bois Le Prêtre.

Aviation : Au cours de la journée du 29, nos avions ont bombardé : 1° la voie ferrée Ypres-Roulers, à la hauteur de Passchendaele ; 2° les bivouacs allemands de la région de Longueval à l'ouest de Combles ; 3° les organisations allemandes de la colline de Brimont, près de Reims ; 4° la gare militaire de Châtel-en-Argonne ; 5° la gare de Burthecourt-en-Lorraine.

Dans la nuit du 29 au 30, un de nos avions a bombardé une usine qui fabrique des gaz asphyxiants à Dornach (Alsace). Aujourd'hui, une escadrille a bombardé la gare de Fribourg. Une autre escadrille de dix avions du camp retranché de Paris a lancé quarante-quatre obus sur la gare de Chauny.

Une escadre de quarante-cinq avions est partie ce matin ayant pour objectif les usines pétrolifères de Pechelbronn, entre Haguenau et Wissembourg. Un ciel nuageux et de fréquents brouillards n'ont permis qu'à une partie de nos avions d'atteindre le but. Les usines de Pechelbronn et leurs annexes ont reçu cent trois obus. Six obus ont été, en outre lancés sur la gare de Detwiller, près de Phalsbourg, et six sur les hangars d'aviation de Phalsbourg. Tous les avions ont rejoint leurs terrains de départ.

## L'Attache des Dardanelles

### Les Turcs se tiennent sur la Défensive

Malte, 30 Juillet.

Un Australien blessé, qui participa au débarquement de Gallipoli, le 25 avril, vient d'arriver des Dardanelles. Il déclare que la situation à Gaba-Tebi ne s'est pas modifiée. Les troupes alliées y continuent à traiter mille Turcs. A Achi-Baba, la tranquillité est complète depuis le dernier mouvement des Turcs, qui pour l'instant, se tiennent sur la défensive. Ils continuent leur travail de mine, mais ils se font battre invariablement. Achi-Baba est couvert de canons, qui disparaissent aussitôt qu'ils ont tiré.

## Les Austro-Allemands veulent envoyer des Troupes en Turquie à travers les Balkans

Londres, 30 Juillet.

Le correspondant spécial du Daily Chronicle télégraphie d'Athènes le 28 du courant, que les Jeunes-Turcs pressent les Allemands de remplir leur promesse d'envoyer des armées allemandes à travers les Balkans pour soutenir les troupes turques, et l'on m'assure, ajoute le correspondant, que cet envoi de troupes austro-allemandes en Turquie sera le prochain grand coup des empires alliés du centre, mais je puis affirmer aussi, par suite de renseignements particuliers, que les plans de l'ennemi pourraient bien être arrêtés avant leur exécution, par un mouvement surprenant, qui ne tardera guère à se produire.

## LE CONTROLE PARLEMENTAIRE

Paris, 30 Juillet.

M. Mélin, rapporteur général, considère que la Commission du budget a proposé un système rigoureux économique, et obtenu des résultats sur les chiffres en exercice dans l'intérieur. Elle vient d'obtenir une économie annuelle de plus de 4 millions 100 mille francs sur le chapitre des soldes. Le projet d'ajouter la réaffectation volontaire des dépenses mobilisées à leur source, laquelle porte sur tout l'exercice.

## LES DRAMES DE L'AIR

### Collision d'Aéroplanes

Chartres, 30 Juillet.

Ce matin, à huit heures, plusieurs avions faisaient des vols d'essai au-dessus du terrain d'aviation. L'un d'eux descendait en vol plané ; il n'était plus qu'à 60 mètres quand un autre avion arriva sur lui en ligne droite.

### Explosion d'un Obus rapporté du front

Saint-Etienne, 30 Juillet.

Un ouvrier d'une manufacture d'armes essayait ce soir, vers 5 heures 30, de percer un petit obus rapporté du front pour le transformer en biblot d'étager. Lorsque l'obus éclata soudain, blessant grièvement deux ouvriers et trois autres moins sérieusement.

### Becker, le Policier assassin a été électrocuté

New-York, 30 Juillet.

L'ancien lieutenant de police Becker a été électrocuté aujourd'hui pour complicité dans l'assassinat du joueur Rosenthal.

### Un Drame dans une Caserne

Lisbonne, 30 Juillet.

Un caporal d'un régiment du génie d'une caserne de Lisbonne, vers 5 heures 30, de percer un petit obus rapporté du front pour le transformer en biblot d'étager. Lorsque l'obus éclata soudain, blessant grièvement deux ouvriers et trois autres moins sérieusement.

## L'Italie en Guerre

### FABRICATION FRANÇAISE CHRONOMETRES LIP

Les meilleures Montres de Précision

Sept Grands Prix. Hors concours

Chez les bons Horlogers. Demander Catalogue

### AVIS DE MESSE

M. Michel Bulles et son fils font part de la mort de leur fils, M. Pierre Bulles, à l'âge de 34 ans, et prient d'assister à la messe de sortie de deuil le 2 août à 9 heures du matin, en l'église Saint-Joseph.

### AVIS DE DECES ET DE MESSE

M. Jules Honoraty, né Raynaud et M<sup>me</sup> Hélène Honoraty ; M. Alphonse Honoraty ; M. Pierre Honoraty (de France) ; M. Marguerite Raynaud (de Forcalquier) ; M. et M<sup>me</sup> Marcel Chaumont et leurs enfants ; M. et M<sup>me</sup> Ludovic Honoraty et leurs enfants ; M. et M<sup>me</sup> Théophile Honoraty (de Marseille) ; M. et M<sup>me</sup> Justin Honoraty (de Marseille) ; parents et alliés, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver la personne de M. Joseph-Antoine HONORATY, leur fils, frère, oncle, beau-père, cousin, caporal au 27<sup>e</sup> alpins, mort glorieusement au champ d'honneur le 17 juillet 1915, à l'âge de 25 ans. Il n'y a pas de lettres de faire part, le présent avis en tenant lieu.

### AVIS DE DECES

M<sup>me</sup> veuve Etienne Benoit, née Pellegrin ; M<sup>me</sup> Mathilde Benoit ; M<sup>me</sup> veuve Joseph Benoit ; M<sup>me</sup> veuve François Benoit et ses enfants ; M. et M<sup>me</sup> Antoine Benoit et leur fille ; M. et M<sup>me</sup> Marius Benoit et leur fille ; M. et M<sup>me</sup> Louis Benoit ; M. et M<sup>me</sup> J.-B. Pellegrin ; M. et M<sup>me</sup> Joseph Pellegrin ; M. et M<sup>me</sup> Caiazza et leur fille ; M<sup>me</sup> Armée ; les familles Benoit, Allou, Pellegrin, Caiazza, Rey, Négre, Gourin, Samat, Peiron, Mazzali, Lestat, Barbarrin, Silve, Blanc, Tyrant, Rolland, Gammeter, Bouilly, Nalin ont la douleur de faire part de la perte cruelle qui vient d'éprouver en la personne de M. Etienne BENOIT, leur époux, père, frère, beau-frère, grand-oncle, oncle, beau-père, cousin et allié, décédé à l'âge de 44 ans, muni des Sacraments de l'Eglise et prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui samedi 31 juillet, à 2 heures du soir, rue Montgrand, 31.

### LES MEMBRES DU SYNDICAT GENERAL DES INGENIEURS

Les membres du Syndicat général des ingénieurs du Bâtiment sont priés d'assister aux obsèques de leur confrère collègue M. Louis LABARRE, constructeur-mécanicien, qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures du soir, rue des Conventuels, 16.

## Les Ouvrières de l'Equipe militaire et le Travail à domicile

### Une Réunion à la Bourse du Travail

Une importante réunion a eu lieu hier à 6 heures dans une des principales salles de la Bourse du Travail. On sait qu'en raison de la guerre le chômage a particulièrement atteint la classe ouvrière. Pour remédier à la misère momentanée, un grand nombre de femmes, malgré leurs charges familiales, ont recherché du travail. L'armée, dont les besoins ne cessent de grandir avec la durée des opérations, a eu recours à ce surcroît de main-d'œuvre. Les ouvrières qui prirent les commandes en gros réalisèrent de bénéfices satisfaisants. Seuls, les ouvrières travaillant à l'équipement militaire eurent lieu de se plaindre. Les salaires qui leur étaient affectés ne tardèrent pas d'ailleurs à être encore diminués. La situation fut bientôt telle que le Parlement dut intervenir. Il vota une loi fixant un minimum de salaires en faveur des ouvrières travaillant à domicile.

### Au Conseil de Guerre de Montpellier

### Un Déserteur assassin condamné à mort

Montpellier, 30 Juillet.

Le Conseil de guerre a condamné à la peine de mort Jacques Bonabot, 28 ans, déserteur du 24<sup>e</sup> colonial, qui assassinait dans une vigne, à Marquixannes (Pyrénées-Orientales), la dame Angélique Demonte, qui travaillait.

### Le Pain qu'il faut envoyer aux Prisonniers

Paris, 30 Juillet.

On nous communique la note suivante : « De tous côtés arrivent des plaintes sur le fait que les établissements qui envoient le pain envoyé de France aux prisonniers de guerre. Ce pain, expédié à divers camps, est arrivé mouillé et imbibé. Un wagon entier de pain, a dit à l'époque des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française, M. Ador, président du Comité international de la Croix-Rouge à Genève, était tellement pourri, qu'il fut impossible de le faire arriver. « Cet état de choses est déplorable, et il importe d'y remédier. La grande publicité de la presse doit nous y aider. « Il est à désirer que l'on envoie aux prisonniers des biscuits de qualité, que tout le monde connaît. Il est fabriqué par des maisons spéciales et se conserve longtemps. Il est aussi très agréable aux familles des militaires. Les biscuits de France ne devraient pas être envoyés en France, mais en lieu d'envoyer du pain rassis, c'est à dire passé deux jours au four. Ce pain grillé arrive bien et se conserve longtemps. « Il y a un intérêt national à ne pas envoyer du pain imbibé aux prisonniers. C'est une souffrance pour eux, une honte pour leurs familles et une grande quantité de farine inutilisée pour la France. »

## Marseille et la Guerre

### Morts au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons à citer aujourd'hui les noms : De M. Pierre Burles, membre de l'Association des Employés et Similaires de la Compagnie du Gaz, tué à l'ennemi le 24 septembre 1914, à l'âge de 34 ans. De M. Henri Béchet, d'Aix-en-Provence, soldat au 145<sup>e</sup> territorial, mort pour la Patrie, à l'âge de 43 ans. De M. Joseph-Antoine Honoraty, soldat au 27<sup>e</sup> chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 17 juillet, à l'âge de 25 ans. De M. André Pezet, soldat au 1<sup>er</sup> génie, tué à l'ennemi aux Dardanelles, à l'âge de 19 ans. De M. Alphonse Firmin, du 4<sup>e</sup> colonial, grièvement blessé à l'ennemi, et décédé le 15 juillet à l'hôpital de Châlons. De M. Pierre Roubaud, soldat au 145<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi, à l'âge de 37 ans. De M. Pierre Collasse, soldat au 27<sup>e</sup> colonial, grièvement blessé à l'ennemi, et décédé le 23 mars, à l'âge de 37 ans. De M. Victor Cazali, soldat au 112<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi, le 2 juillet. De M. Félix Cassinasse, de la Roche-d'Arhevion, soldat au 145<sup>e</sup> territorial, grièvement blessé à l'ennemi et décédé le 19 juillet, à l'âge de 41 ans. De M. Joseph Chateau, de Saint-Remy, soldat au 158<sup>e</sup> d'infanterie, grièvement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Sainte-Menouhoul le 28 juillet, à l'âge de 25 ans. De M. Frédéric Roussier, de la Roche-d'Arhevion, soldat au 145<sup>e</sup> territorial, grièvement blessé à l'ennemi le 20 juin, à l'âge de 30 ans. De M. Marius Castagny, de Saint-Paul-Baudurance, soldat au 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 16 juin.

### Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si douloureusement éprouvées et les prie d'agréer l'expression de toute sympathie et de ses profondes regrets.

### Les soldats blessés en promenade

L'hôpital de la Petite-Croix de M. Prat, l'Union des Femmes de France de la rue Wulfran-Puget, celui des Dames françaises, ainsi que les cliniques de Boucard et Bourdillon fournissent, hier, un contingent de 160 blessés au Syndicat d'initiative de Provence pour sa promenade tri-hémodaïre.

### Conduits à l'Estaque par le littoral, puis ramené en ville, les intéressants convalescents, couverts de fleurs par les bouquetières du cours Saint-Louis, allèrent, par Combe, à l'Estaque, où ils furent très agréablement reçus par les habitants de ce village. Ils furent très agréablement reçus par les habitants de ce village. Ils furent très agréablement reçus par les habitants de ce village.

### Inauguration de deux établissements de convalescence militaire

Le Comité régional de l'A. C. M. vient d'inaugurer deux établissements. La première de ces cérémonies a eu lieu, rue du Commandant-Rolland, 42, à Saint-Giniez, dans la formation comprenant 25 lits, offerte par le Syndicat marseillais de la Marine marchande. La direction de l'établissement, situé dans la propriété mise gracieusement à la disposition de l'A. C. M. par M. Fernand Barry, le courtier maritime bien connu, a été confiée à Mme Borelli, seconde par d'amables et gracieuses collaboratrices.

### Chronique Locale

La malade des Indes. — Les correspondances par l'Inde devant être acheminées par les paquebots de la Compagnie Péninsulaire et Orientale, pourront être déposées en dernière limite d'heure, dans les bureaux de poste de Marseille, tous les samedis jusqu'à 15 heures et dans les boîtes aux lettres de quartier jusqu'à 10 heures. Les chargements seront reçus aux guichets des bureaux jusqu'à 14 heures 45.

## Le Midi au Feu

### LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### Le Midi au Feu

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### Le Midi au Feu

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

### LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Notre sympathique concitoyen M. Adrien Alphonse, mobilisé comme 1<sup>er</sup> canonnier servant à la 12<sup>e</sup> batterie du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, vient d'être l'objet d'une distinction pour ses brillantes qualités de combattant et de chef. Il a été cité à l'ordre du jour du général Herr et de son commandant en chef, qui est ainsi communiqué à toutes les armées et qui est ainsi conçu : « Le général commandant en chef l'apprécie de sa profonde satisfaction aux troupes de la première armée qui ont définitivement enlevé la position stratégique de Gaba-Tebi, le 25 avril 1915, et ont tenu ferme, la tenacité indomptable qu'elles ont montrée, lui ont sur sa parole, leur dévouement et leur courage, jour après jour, le même, et les en remercie. »

